

La Belgique

Conseil des ministres de l'économie et des finances

Quelle stratégie de coopération européenne face à la géopolitique chinoise de la Route de La Soie en Europe.

La Belgique est un pays à la structure complexe. En effet comme le précise l'article 1er de la Constitution « La Belgique est un État fédéral qui se compose des communautés et des régions ». Ainsi le pouvoir de décision n'appartient pas exclusivement au Gouvernement fédéral et au Parlement fédéral ; l'administration du pays est assurée par diverses instances qui exercent de manière autonome leurs compétences dans les matières qui leur sont propres. On distingue ainsi, au sein du pays, non seulement le gouvernement fédéral formé d'une coalition de trois partis et dirigé par la première ministre Sophie Wilmès depuis 2019, mais aussi la monarchie constitutionnelle qui accorde au roi Philippe de Belgique le titre de chef de l'Etat. Membre de l'Union Européenne depuis sa création, la Belgique serait directement impactée par le projet titanesque proposé en 2013 par la Chine. Intitulé « les nouvelles routes de la soie, il consiste à ouvrir deux grandes voies, l'une terrestre, l'autre maritime vers l'Ouest, qui se rejoindraient à Venise et permettraient de relier l'espace eurasiatique afin de faciliter le commerce international. Son coût est estimé à 1200 milliards de dollars et impliquerait plus de 130 pays. L'initiative touche directement l'Europe et reste très controversée. Le conseil des ministres de l'économie et des finances belge, en charge de préparer et d'exécuter la politique économique et financière du Gouvernement s'interroge aujourd'hui : quelle stratégie de coopération européenne adopter face à la géopolitique chinoise de la Route de la Soie en Europe ?

Pour la Chine, la route de la Soie présente de nombreux enjeux qu'ils soient énergétiques (ouverture sur le pétrole iranien), économiques (gagner de nouveaux marchés) ou encore juridiques (imposer ses propres normes). Pour ce qui en est de l'Europe, la coopération avec la Chine à ce sujet semble présenter des limites mais également certains avantages. D'une part, certes, l'initiative bénéficie d'abord aux firmes d'Etat chinoises, mais elle offre aussi aux entreprises européennes la possibilité de participer à des projets d'infrastructures et de services (éducation, culture, ...). Cependant, bien que Pékin insiste sur le côté "gagnant-gagnant" de son programme, plusieurs exemples démontrent que certains risques existent (piège de la dette, clauses secrètes). Il s'agit donc d'éviter de perdre une opportunité économique exceptionnelle (l'ouverture du marché chinois) sans pour autant risquer une conquête économique unilatérale. La Belgique devra se montrer particulièrement vigilante à ce que la BRI ne pille pas sa force économique et ne lui dérobe son marché commercial actuel car nous partageons certains secteurs d'industries forts en commun (pièces automobiles...) D'autre part, la Chine et l'Europe ont globalement des manières de penser très différentes et l'UE doit donc garder en tête ce que nous voulons préserver en termes de libertés individuelles, mais aussi de protection de nos données stratégiques, sociales, médicales... Enfin, l'ensemble des pays de l'UE n'ont pas le même avis sur le sujet : les pays du Sud et de l'Est de l'Europe par exemple voient généralement une opportunité tandis que la France et son Président, Emmanuel Macron, ne semblent pas encore convaincus et exigent une véritable réciprocité.

De son côté, la Belgique est favorable au projet de la Route de la Soie qui lui semble présenter plusieurs avantages tant au niveau européen qu'au niveau national. Tout d'abord, sur le plan économique, l'initiative pourrait offrir une augmentation appréciable du potentiel d'affaires pour les entreprises européennes, qui commerçaient souvent déjà avec la Chine. De plus, les sociétés de travaux publics, surtout les multinationales, qui travailleront sur le projet vont créer de l'emploi et des revenus nouveaux. D'autre part, la Belgique voit un intérêt particulier à ce projet qui pourrait lui permettre d'améliorer ses performances d'exportations qui s'élèvent à 85% de son PIB. En effet les trains chinois apportant leurs marchandises sur notre sol pourraient être chargés de containers belges à leur retour et ainsi faciliter l'exportation. La Belgique s'inscrivant actuellement dans le contexte d'une balance commerciale structurellement négative avec la Chine, il est important pour nos entreprises

belges de pouvoir s'implanter sur le marché de consommation chinois en croissance. Bien qu'aucun traité n'ait encore été signé concernant l'implication de la Belgique dans la Route de la Soie, le pays coopère déjà avec la Chine ; la société chinoise Cosco Shipping par exemple est devenue concessionnaire de la gestion du port à conteneurs de Zeebrugge, conformément à la convention signée le 22 janvier 2018 à Bruxelles avec l'Office des affaires portuaires de la ville belge. Ce port en eau profonde est capable d'accueillir de très gros bateaux. De plus, il se situe à proximité de la France et de l'Allemagne, et est desservi par un réseau de communication très développé qui le met en rapport avec les principales villes et ports européens. Cela développera notamment un accès à Duisbourg, un des terminus de la Nouvelle Route de la soie où s'échangent de façon croissante nos marchandises avec celles d'Asie.

Aucun accord n'a encore été signé concernant l'implication du pays dans le projet chinois de la nouvelle route de la Soie, mais la Belgique souhaitant favoriser l'installation de ce projet en Europe, elle développe en Wallonie une politique active d'accueil des investissements chinois et de coopération économique. Elle a ainsi déjà permis la mise en place d'une ligne de fret entre Liège et Zhengzhou, avec laquelle l'opérateur ferroviaire chinois ZIH a affrété des produits pharmaceutiques des pièces automobiles et de la nourriture pour bébé. Il sera par ailleurs sans doute important par la suite de définir des règles de réciprocité, car ces trois domaines constituent les principales industries de Belgique et il faudra donc être extrêmement vigilant à ce que la Chine n'inonde pas le marché belge et européen de ses produits. Enfin, nous avons accepté que le géant chinois Ali Baba commence à s'installer dès 2021 à l'aéroport de Liège que l'entreprise souhaite compter parmi ses cinq hubs logistiques. Cette décision s'inscrit dans notre projet d'extension du commerce et de la logistique afin, une fois de plus d'ancrer, la Belgique dans le commerce international.

Ainsi, la Belgique apporte son soutien au projet chinois concernant les nouvelles routes de la Soie en Europe, et invite le reste des pays d'Europe impliqués dans l'initiative à en faire de même. Nous sommes persuadés de l'utilité et de l'importance de ce projet, et continuerons à coopérer avec la Chine afin de rééquilibrer la balance commerciale belge et faciliter le commerce mondial. Notre pays souhaite saisir cette opportunité économique exceptionnelle qu'est celle de l'ouverture du marché chinois. Pour ce faire, il pense qu'une coopération totale avec la Chine serait préférable, mais en prêtant une extrême attention à ce qu'une négociation claire et équitable ait lieu avant toute action.